



**Xaintrie**  
Vallée de la Dordogne  
Communauté de Communes

Affaire suivie par :  
Rodolphe MAILLES – Directeur Général des Services  
N / Réf. : RM/17.01.22/NB  
Tél. : 05 55 91 01 75  
Courriel : [rodolphe.maillles@xaintrie-val-dordogne.fr](mailto:rodolphe.maillles@xaintrie-val-dordogne.fr)

Argentat-sur-Dordogne, le 17 janvier 2021

AAPLX et CTLPA

Objet : Demande de communication de documents

Madame, Monsieur,

Par courriel du 4 janvier 2022, vous sollicitez la communauté de communes pour qu'une diffusion des études, actuellement en cours et ayant pour objet la réalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP), soit réalisée sur son site internet.

Je vous rappelle que Madame la Présidente a pris l'engagement d'organiser une réunion publique dans le courant du premier semestre 2022, afin précisément d'informer la population sur le contenu de cette étude.

Par ailleurs, je vous rappelle que « *le droit à communication ne s'applique qu'à des documents achevés. Le droit à communication ne concerne pas les documents préparatoires à une décision administrative tant qu'elle est en cours d'élaboration.* ».

De ce fait, les documents d'études n'étant pas achevés, je ne puis accéder à votre requête. En revanche, une page dédiée au SDAEP sera très prochainement créée sur le site internet de Xaintrie Val' Dordogne. Elle a vocation à contenir une présentation de la démarche ainsi que la position de l'exécutif intercommunal sur ce dossier majeur pour notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Vice-Président délégué  
à l'environnement  
Daniel GREGOIRE

Communauté de Communes  
**XAINTRIE VAL' DORDOGNE**  
Avenue du 8 Mai - B.P 51  
19400 Argentat-Sur-Dordogne  
05.55.91.01.75